

Décision n° **0928** du 20 septembre 2022 portant nomination des membres du
comité technique d'établissement public de l'Agence pour l'enseignement français à
l'étranger

LE DIRECTEUR DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER,

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 11 septembre 2014 relatif à la création du comité technique d'établissement public de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu la décision n°1764 du directeur de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger du 24 décembre 2018 fixant la liste des organisations syndicales aptes à désigner des représentants du personnel au comité d'établissement public de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et le nombre de sièges attribués à chacune d'elle ;

Vu les propositions de désignation de leurs représentants par les organisations syndicales,

DECIDE

Article 1^{er} – Le directeur de l'Agence préside le comité technique d'établissement public de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. En cas d'empêchement, il est représenté par le directeur adjoint de l'Agence.

Il est assisté par le secrétaire général de l'Agence, ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines.

Article 2 – Sont nommés membres du comité technique d'établissement public de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger en qualité de représentants du personnel :

- Sur proposition de la Fédération syndicale unitaire (FSU)
 - Mme Alessandra DIAKHATE, titulaire
 - M. Sébastien ILLIANO, titulaire
 - M. Hamid LAAROUSSI, titulaire
 - M. Marc BIAU, titulaire
 - M. Anthony DELTOUR (SNEP), titulaire

 - Mme Nadia KILANI, suppléante
 - Mme Gaëlle CASSIER, suppléante
 - Mme Marie-Hélène DELAFLOTTE, suppléante

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | www.aefe.fr

- M. Jean-Baptiste RIBET, suppléant
- Mme Nathalie LECOMPTE suppléante

- Sur proposition l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA Education)

- Mme Louisa SADI HADDAD, titulaire
- M Serge FAURE, titulaire

- M Adrien GUINEMER, suppléant
- Mme Florence PASQUIERS, suppléante

- Sur proposition du syndicat général de l'éducation nationale - CFDT (Sgen-CFDT)

- M. Patrice RAFALIMANANA titulaire

- Mme Karine DELAYE-BORR, suppléante

Article 3 – La présente décision abroge la décision n° 1764 du 24 décembre 2018 portant nomination des membres du comité technique d'établissement public de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Article 4 – Le secrétaire général de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site internet de l'Agence

Oliver BROCHET

Directeur

